

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vidéotron dénonce les mesures prises par Cablevision (Bell) pour maintenir son monopole en Abitibi-Témiscamingue

Montréal, le 7 août 2019 – Le 11 juillet dernier, Vidéotron a annoncé son intention prochaine de s’implanter en Abitibi-Témiscamingue en offrant aux consommateurs une gamme complète de services de télécommunications. Malheureusement, Cablevision, une filiale de Bell, prend actuellement tous les moyens à sa disposition afin de bloquer l’arrivée d’un nouveau joueur dans la région et ainsi maintenir son monopole au détriment de tous.

En effet, Cablevision refuse toujours de signer une entente, déjà conclue, permettant à Vidéotron d’offrir ses services en Abitibi-Témiscamingue. Vidéotron est déçue de constater que Bell, propriétaire de Cablevision, plaide encore une fois pour protéger son monopole.

« Depuis trop longtemps, l’Abitibi-Témiscamingue est mal desservie en matière des télécommunications en raison d’un marché où la concurrence est faible, voire inexistante. Je suis déçu de constater qu’encore une fois, Bell protège ses revenus en limitant la concurrence par tous les moyens à sa disposition plutôt que d’accepter une compétition saine au bénéfice des résidents et des commerçants de la région », a déclaré Jean-François Pruneau, président et chef de la direction de Vidéotron.

En ce sens, Vidéotron défendra sur toutes les tribunes possibles le droit des Abitibiens et des Témiscamiens à une réelle concurrence. D’ailleurs, une plainte a été déposée au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et Vidéotron a confiance que l’organisme agira rapidement afin d’offrir à la région un vrai choix en matière de télécommunications, et ce, avant la fin de l’année 2019.

- 30 -

À propos de Vidéotron

Vidéotron (www.videotron.com), filiale à part entière de Québecor Média inc., est une société intégrée de communications œuvrant dans les domaines de la télédistribution, du développement multimédia interactif, des services d’accès Internet, de la téléphonie par câble et de la téléphonie mobile. Vidéotron est un chef de file en nouvelles technologies, grâce notamment à son système de télévision interactive illico et à son réseau à large bande lui permettant d’offrir, entre autres services, l’accès Internet haute vitesse par modem câble et la télévision en mode numérique. Au 31 mars 2019, Vidéotron comptait 1 582 600 clients à son service de télédistribution. Quant au service de vidéo sur demande par abonnement Club illico, le nombre de ses abonnés s’élevait à 431 700. Vidéotron est également le numéro un d’Internet haute vitesse au Québec avec 1 710 800 clients à ses services par modem câble au 31 mars 2019. À cette date, Vidéotron avait activé 1 193 600 lignes de son service de téléphonie mobile et assurait le service de téléphonie par câble à 1 094 900 foyers et organisations du Québec. Vidéotron s’est également taillé une place de choix au prestigieux palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada et au top 100 des meilleurs employeurs à Montréal.

Suivez-nous sur le Web | facebook.com/videotron
Suivez-nous sur Twitter | twitter.com/videotron